



ACSA | CASA

ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE
CANADIAN AGRICULTURAL SAFETY ASSOCIATION

Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) Plan stratégique 2026–2029



Introduction

L'ACSA s'engage à promouvoir la santé et la sécurité dans le secteur agricole en créant un environnement inclusif où chacun se sent valorisé et respecté.

Notre vision d'un Canada où personne n'est blessé dans le secteur agricole repose sur la conviction qu'une agriculture sûre et durable passe par la diversité, l'équité et l'inclusion.

Notre mission est de promouvoir une culture de la sécurité agricole qui protège les personnes grâce au partage des connaissances, au soutien et à des liens significatifs. Cet engagement repose sur notre conviction qu'une agriculture sûre et durable, qui permet aux communautés agricoles canadiennes en bonne santé de prospérer, doit refléter la diversité, l'équité et l'inclusion.

En favorisant une culture qui respecte et valorise les différences, l'ACSA est mieux positionnée de répondre aux besoins en constante évolution de ses membres et de contribuer à faire de sa vision une réalité.

Le processus de planification stratégique

L'ACSA a élaboré son Plan stratégique 2026-2029 dans le cadre d'un processus de planification inclusif et collaboratif auquel ont participé les membres du conseil d'administration, le personnel et les principales parties prenantes. Cette approche comprenait des entretiens individuels, un atelier animé de deux jours et une enquête auprès des parties prenantes s'appuyant sur les points de vue des bailleurs de fonds et des partenaires.

En favorisant une culture qui respecte et valorise les différences, l'ACSA est mieux positionnée de répondre aux besoins en constante évolution de ses membres et de contribuer à faire de sa vision une réalité.

Ensemble, les participants ont examiné la pertinence de la mission, de la vision et des valeurs de l'ACSA; ils ont précisé les publics cibles et identifié les objectifs et stratégies prioritaires pour les trois prochaines années.

Ce processus participatif a favorisé une forte cohésion organisationnelle, a renforcé l'appropriation du plan et a permis à des voix diverses de se faire entendre dans la définition d'une orientation claire et partagée pour l'avenir de l'ACSA.

La contribution des parties prenantes est essentielle pour garantir que les initiatives de l'ACSA restent en phase avec les priorités de ses membres et pour identifier de nouvelles opportunités en matière de programmes de santé et de sécurité. Les résultats d'une enquête menée auprès des parties prenantes en 2026 ont montré que le niveau de satisfaction à l'égard des canaux de communication actuels de l'ACSA est très élevé. Les répondants accordent également une grande importance à la diffusion numérique et considèrent que le rôle de rassembleur de l'ACSA est très important. L'engagement repose sur des valeurs communes, l'accès à l'expertise, la collaboration et le partage des connaissances. Ces résultats ont été pris en compte lors de l'élaboration du Plan stratégique 2026-2029 de l'ACSA.

Vision: Un Canada où personne n'est blessé dans le secteur agricole

Mission: L'ACSA promeut une culture de la sécurité agricole qui protège les personnes grâce au partage des connaissances, au soutien et à des liens significatifs.

Nos principes directeurs :

- **Donner priorité à la sécurité et à la santé**
Nous misons sur la protection des personnes qui vivent et travaillent dans le secteur agricole canadien..
- **Agir avec respect et intégrité**
Nous traitons les gens équitablement, honorons nos engagements et agissons de manière juste.
- **Soutenir l'agriculture durable**
Nous favorisons les pratiques qui protègent les personnes aujourd'hui et renforcent l'agriculture pour l'avenir..
- **Travailler ensemble**
Nous collaborons et consultons les producteurs, nos partenaires et les communautés afin d'apporter des changements concrets.
- **Être responsable et transparente**
Nous faisons preuve d'ouverture quant à nos décisions, assumons la responsabilité de nos actes et communiquons avec clarté.

L'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) exerce ses activités sur les territoires traditionnels des Premières Nations, des Inuits et des Métis d'un océan à l'autre, et reconnaît les droits autochtones inhérents ainsi que les droits issus des traités de tous les peuples autochtones sur ces terres.

AXE STRATÉGIQUE 1 :

Portée et influence

Objectif : L'ACSA est reconnue comme un leader de confiance en matière de sécurité agricole.

Stratégie 1 : Exercer une influence grâce à des messages clairs et stratégiques

Diffuser des communications cohérentes et percutantes en matière de sécurité qui renforcent la sécurité agricole.

Résultats :

1. La mission, la vision et la valeur unique de l'ACSA sont clairement communiquées de manière cohérente.
2. L'ACSA produit des messages de sécurité pertinents, fiables et faciles à partager.

Stratégie 2 : Accroître la visibilité et l'influence

Renforcer notre visibilité et notre influence grâce à des partenariats et à un engagement au sein de l'ensemble du réseau agricole, notamment en allant à la rencontre des personnes sous-représentées.

Résultats :

1. La visibilité et l'influence de l'ACSA s'étendent à l'ensemble du secteur agricole.
2. L'engagement des groupes sous-représentés s'intensifie.

Les programmes et les ressources de l'ACSA sont proposés dans les deux langues officielles.

AXE STRATÉGIQUE 2 :

Informations et ressources accessibles et pertinentes

Objectif : L'ACSA fournit des informations et des ressources en matière de sécurité accessibles et de grande qualité, adaptées aux besoins du secteur agricole.

Stratégie 1 : Améliorer l'accessibilité et l'infrastructure de diffusion des informations et des ressources en matière de sécurité

Renforcer les systèmes et les plateformes qui diffusent des informations et des ressources en matière de sécurité afin d'élargir leur portée, de lever les obstacles et d'accroître leur impact.

Résultats :

1. Les informations sur la sécurité agricole sont facilement accessibles.
2. Les plateformes numériques favorisent efficacement l'apprentissage et l'engagement des utilisateurs.

Stratégie 2 : Veiller à ce que les programmes soient ciblés, à jour et adaptés aux nouvelles tendances

Évaluer et adapter les programmes pour refléter les nouvelles tendances, en veillant à ce qu'ils restent ciblés, fondés sur des données probantes et percutants.

Résultats :

1. Les programmes répondent aux besoins actuels et émergents du secteur agricole.
2. Les programmes de base et spécialisés apportent une valeur ajoutée aux participants.

L'ACSA offre une multitude de cours en ligne gratuits et payants sur son site Web, dans les deux langues officielles.

AXE STRATÉGIQUE 3 :

Partenariats bénéfiques

Objectif : L'ACSA entretient des partenariats solides et mutuellement bénéfiques.

Stratégie 1 : Renforcer et tirer parti des partenariats stratégiques pour faire progresser la sécurité agricole

Identifier, nouer et approfondir de manière ciblée les relations avec les gouvernements, les bailleurs de fonds, les membres, les leaders du secteur et les partenaires communautaires afin d'accroître la valeur partagée, la collaboration et l'impact à l'échelle du secteur.

Résultat :

1. Les partenariats stratégiques font l'objet d'une gestion active et permettent de renforcer la collaboration, d'élargir la portée des actions et de créer de la valeur partagée.
2. Les dirigeants gouvernementaux et les leaders du secteur soutiennent et font progresser la sécurité agricole.

L'ACSA collabore avec les gouvernements provinciaux et fédéral, ainsi qu'avec des partenaires et des organisations, afin de promouvoir la sécurité agricole partout au Canada.

AXE STRATÉGIQUE 4 :

Adhésion active

Objectif : L'ACSA compte des membres engagés et en nombre croissant.

Stratégie 1 : Offrir et communiquer clairement la valeur ajoutée pour les membres

Créer des occasions permettant à chaque segment de membres de comprendre clairement et de constater la valeur concrète de leur adhésion à l'ACSA.

Résultats :

1. Les membres tirent une grande valeur de leur adhésion.

Stratégie 2 : Développer et mobiliser une base de membres diversifiée

Augmenter et diversifier l'effectif tout en renforçant l'engagement, la participation et la défense des intérêts.

Résultats :

1. Croissance globale du nombre d'adhérents.
2. La représentation des adhérents s'étend à tous les segments prioritaires.
3. Les adhérents s'impliquent activement et apportent leur contribution.

L'ACSA propose toute une gamme de troussees éducatives destinées à favoriser la sécurité des communautés partout au Canada.

AXE STRATÉGIQUE 5 :

Santé organisationnelle

Objectif : L'ACSA est une organisation financièrement viable et bien gérée, dotée du leadership, des membres du personnel et de la culture nécessaires à son épanouissement.

Stratégie 1 : Maintenir une culture organisationnelle forte et positive.

Renforcez et diversifiez les sources de revenus de l'ACSA grâce à un financement stratégique, à des partenariats et à des programmes axés sur les valeurs pour soutenir la durabilité organisationnelle à long terme.

Résultats :

1. L'ACSA maintient un environnement de travail sain et collaboratif qui favorise le bien-être et la performance.

Stratégie 2 : Renforcer les capacités du personnel pour répondre aux besoins de l'organisation

Renforcer les capacités du personnel en alignant les effectifs, les compétences et la structure sur les besoins et les priorités changeants de l'organisation.

Résultats :

1. L'affectation en personnel et la structure sont alignées sur les priorités de l'organisation et la charge de travail.

Stratégie 3 : Renforcer la solidité financière pour un impact à long terme

Favoriser et maintenir un environnement de travail positif où le personnel se sent soutenu, valorisé et capable de contribuer efficacement.

Résultats :

1. L'ACSA dispose de sources de revenus stables, diversifiées et prévisibles.

AXE STRATÉGIQUE 5 :

Santé organisationnelle (suite)

Objectif : L'ACSA est une organisation financièrement viable, bien gérée, dotée du leadership, des effectifs et de la culture nécessaires à son épanouissement.

Stratégie 4 : Établir une orientation et garantir un leadership responsable

Établir une orientation claire et renforcer la responsabilité du leadership afin de stimuler la performance, l'alignement et les résultats.

Résultats :

1. L'organisation fonctionne selon des attentes stratégiques et financières claires.

Stratégie 5 : Assurer une surveillance rigoureuse de la performance et l'intégrité de la gouvernance

Renforcer les processus de gouvernance afin d'assurer un suivi efficace des performances, de gérer les risques et de garantir la responsabilité.

Résultats :

1. Le conseil d'administration reçoit et utilise des informations fiables pour superviser l'impact de la mission, la santé financière et les risques.
2. Les pratiques de gouvernance sont éthiques, efficaces et font l'objet d'une amélioration continue.

L'ACSA est dirigée par un conseil d'administration composé de sept membres issus d'un ensemble d'adhérents comprenant des particuliers, des organisations, des gouvernements et des entreprises.



Partenariat canadien pour
une agriculture durable



ACSA | CASA
ASSOCIATION CANADIENNE DE SÉCURITÉ AGRICOLE
CANADIAN AGRICULTURAL SAFETY ASSOCIATION

Canada

Pour en savoir plus sur l'ACSA,
rendez-vous sur www.casa-acsa.ca

